DLP 10-12-80103249

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24
Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la D.D.A. du Loiret
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

BULLETIN TECHNIQUE N° 323 — 9 DECEMBRE 1980

REABONNEMENT AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Les abonnements souscrits en 1980 se terminent le 31 Décembre prochain.

Les tarifs d'abonnement aux Bulletins de la Station d'Avertissements Agricoles sont fixés pour 1981 de la façon suivante :

* Abonnement ordinaire .... 70 Francs
* Abonnement collectif
  (avec un minimum de 10 exemplaires) .... 60 Francs
* Abonnement à plusieurs stations
  (avec un minimum de 10 stations)
  par station .... 60 Francs

Nous prions tous les abonnés de bien vouloir effectuer leur versement le plus rapidement possible, par chèque bancaire ou par chèque postal muni de ses trois volets, libellé à l'ordre de :

Monsieur le Régisseur de Recettes de la
Direction Départementale de l'Agriculture
du Loiret

et adressé à :

Service de la Protection des Végétaux
Station d'Avertissements Agricoles "Centre"
BP 210
45403 Fleury-les-Aubrais Cedex

* * *

Les correspondants de la Station d'Avertissements Agricoles qui reçoivent gratuitement les Bulletins Techniques, les personnes qui se sont abonnées depuis le 1er Juillet 1980 et celles qui sont habituellement abonnées par un organisme professionnel ou un groupement local n'ont aucune démarche à entreprendre pour leur réabonnement.

GROSSE ALTISE

/ COLZA /

Conformément à nos prévisions, des larves de grosses altises sont actuellement plus fréquemment observées dans les cultures. Elles sont encore très jeunes. Les niveaux d'infestation sont en général relativement faibles, de 0,5 à 1 larve en moyenne par plante, mais *dans certaines parcelles le seuil d'intervention de deux larves en moyenne par plante est pratiquement atteint.*

Il conviendra donc, dans les prochains jours, de réaliser un sondage dans chaque culture afin de s'assurer, en disséquant une cinquantaine de plantes prélevées au hasard dans la parcelle, qu'une intervention n'est pas nécessaire.

P.1457

Imprimerie de la Station "Centre" Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

Des études conduites depuis plusieurs campagnes par le Service de la Protection des Végétaux ont montré que l'on observe deux larves en moyenne par plante lorsque *deux plantes sur trois hébergent au-moins une larve.* Cette constatation permet de simplifier le comptage.

Si une intervention s'avère utile, il convient de préférer un insecticide à base de PARATHION ETHYL à raison de 300 grammes de matière active par hectare ou de PARATHION METHYL à raison de 350 grammes de Parathion par hectare. L'emploi d'un OLEOPARATHION à la dose de 350 grammes de Parathion par hectare est conseillé sur un feuillage mouillé lorsque l'on craint un lessivage important.

CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

Au cours de la deuxième quinzaine du mois de Novembre, de nombreuses pontes du charançon du bourgeon terminal ont été déposées. Il est maintenant possible d'observer en Champagne Berrichonne de jeunes larves mais leur migration vers le bourgeon terminal n'a pas encore commencé. *Il est encore préférable d'attendre pour intervenir.*

PUCERONS ET JAUNISSE NANISANTE /CEREALES/

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont été défavorables aux pucerons. De nombreuses populations de Rhopalosiphum padi ont régressé. Les niveaux d'infestation sont toujours très faibles et *aucune intervention ne se justifie dans l'immédiat.*

EUTYPIOSE /VIGNES/

Une grave maladie de la vigne, *l'Eutypiose,* a été identifiée en 1978 dans notre région et observée dans le département de l'Indre, la vallée du Cher, les régions de Oisly et de Cheverny ainsi que celle de Vouvray. Elle est vraisemblablement présente dans le Sancerrois.

Les premiers symptômes sont discrets : végétation légèrement affaiblie et jaunissante. Les années suivantes les pousses issues de bras infectés sont chétives et présentent des entre-noeuds courts. Les feuilles restent petites, jaunâtres et roussissent en cours d'été. Il convient de ne pas confondre cette maladie avec les symptômes de la virose du court-noué, de l'acariose, de l'excoriose ou de l'esca. Le bras atteint meurt puis l'ensemble de la souche dépérit en 2 ou 3 années.

Cette maladie est provoquée par un champignon, *Eutypa armenicae,* qui pénètre par les plaies de taille et se développe dans le bois, en provoquant des nécroses brun-violacé. Les symptômes ont été observés sur Sauvignon, Gamay, Cabernet franc, Cabernet sauvignon et Chenin ; ils sont visibles dès que les vignes atteignent 6 à 7 ans, mais la mortalité des souches s'aggrave dès 10 à 12 ans.

Pour limiter l'extension de la maladie, il faut *éviter les tailles trop mutilantes, précoces, par temps humide.* Il est préférable de *tailler le plus tard possible* (au-moins sur les cépages sensibles), *par temps sec et calme,* en éliminant les cornes et les souches mortes qui favorisent la dissémination du champignon.

En ce qui concerne la lutte chimique des résultats ont été obtenus, au laboratoire, avec certains fongicides comme les benzimidazoles. Des essais ont été implantés dans la région "Centre" par le Service de la Protection des Végétaux, depuis l'an dernier, dans les conditions de la pratique ; mais il est encore trop tôt pour conclure.

/'Ingénieur en Chef d'Agronomie,

Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Centre",

G. BENAS